

GUIDE D'ÉTUDE DU RAPPORT ST.MICHAEL-

RAPPORT ST. MICHAEL

Le Rapport St. Michael est un document important pour la vie de notre Église Le Synode général de 2004 a adopté le report d'une clause de la résolution appelant l'Église à affirmer «l'autorité et la juridiction de tout synode diocésain pour autoriser la bénédiction d'une union stable de personnes du même sexe.» En reportant l'adoption de la résolution, le Synode a demandé à la Commission de théologie du Primat d'étudier si la bénédiction d'une union stable de personnes du même sexe constitue un point de doctrine et de soumettre son rapport au Conseil du Synode général au printemps 2006. La Commission a beaucoup travaillé pour terminer son rapport en temps voulu, afin de permettre une étude sérieuse et d'obtenir les réactions des membres de l'Église anglicane à travers tout le Canada. Ce rapport a été soumis au Primat en mai 2005.

Ce rapport représente les réflexions approfondies d'un groupe très diversifié de théologiens de l'Église anglicane du Canada, portant sur la question de savoir si la bénédiction de l'union de personnes de même sexe est un point de doctrine. Un point de doctrine concerne le fondement de ce qui nous définit en tant que chrétiens et en tant qu'anglicans.

Les changements apportés à la doctrine sont traités avec sérieux et soin au cours de discussions et de réflexions avant d'être adoptés. Le discernement concernant la nature des changements exige de la part de tous les membres de l'Église qu'ils participent à ces discussions et réflexions en préparation pour le Synode général de 2007.

C'est pourquoi la Comité Foi, Culte et Ministère du Synode général a préparé le présent texte pour aider à l'étude du rapport.

Nous vous demandons de l'étudier avec soin et de partager avec nous vos perceptions, vos discussions, vos questions et suggestions.. Les réponses seront collationnées et étudiées avant le Synode général de 2007 à Winnipeg.

Chaque congrégation, paroisse ou diocèse peut choisir sa propre méthode de discussion et d'étude. Les questions et suggestions qui suivent peuvent servir à plusieurs séances d'étude (1h–1h30) ou à une session plus longue, d'une demi-journée ou d'une journée. L'introduction est une exploration de la nature des doctrines et de leur rapport avec notre foi et notre culte. Quel que soit votre choix, veuillez utiliser les suggestions suivantes :

I.Directives pour tous

Avant la séance d'étude: Lisez le rapport en entier.

Pendant votre lecture :

1. lisez les références bibliques dans chaque paragraphe.
- 2 Notez :
 - i. Mots – idées qui vous arrêtent ou qui sont positifs.
 - ii. mots ou idées qui demandent clarification.
 - i. vos questions.
3. Apportez ces notes à la séance d'études.

II. Directives pour les responsables :

1. Établissez des règles permettant un échange véritable de tous les points de vue.
2. Nommez un rapporteur qui notera les méthodes employées, toute information utile et le résumé des discussions, ce qui sera ensuite envoyé au Comité Foi, Culte et Ministère.

3. **Assurez-vous que les notes du rapporteur sont envoyées au Comité FCM par courriel ou par poste (adresse et courriel p.12)**

A. QUE SONT LES DOCTRINES?

Introduction (St.M. para. 8-12)

L'introduction explore la nature des doctrines et leurs rapports avec notre foi et notre culte.

Les doctrines constituent la charpente de notre foi. Les fidèles, au cours des âges, ont transformé leur expérience de Dieu en idées/mots/formulations qui expriment la compréhension qu'ils ont de Dieu et la relation de Dieu avec le monde. Ces formulations répondent à des questions fondamentales :

Qui est Dieu?

Comment est Dieu?

Comment Dieu communique-t-il avec nous?

Qu'attend-il de nous?

Par exemple, lorsque Moïse rencontre Dieu au pied du buisson ardent (Ex.3 : 13-14) il dit : «S'ils me demandent ton nom, que leur dirais-je?» et Dieu répond : «Je suis». La première doctrine importante est que Dieu existe, Dieu «est».

C'est à travers les expériences de ceux qui appartiennent au peuple de Dieu quand ils se rencontrent et apprennent ce qui concerne Dieu, à travers leurs écrits (réunis dans la Bible), à travers la vie de l'Église et à travers notre propre expérience que nous découvrons la charpente (les doctrines) qui forme notre monde et la façon dont nous le voyons et dont nous nous considérons comme le peuple de Dieu. Cette charpente forme le fondement des Credo. Le Symbole de Nicée et le Symbole des Apôtres constituent le cœur de toutes les communautés chrétiennes. La

plupart des Églises les ont adoptés, et il est impossible de les changer ou de les abandonner arbitrairement sans que la question de notre identité de chrétiens ne soit soulevée. À partir de ces déclarations, l'Église élargit sa compréhension des implications de chacune d'entre elles pour notre relation avec Dieu, avec nous-mêmes et avec les autres. Ces déclarations sont considérées comme des «doctrines» parce qu'elles sont reliées à la nature de Dieu et à l'activité de Dieu dans le monde.

Les Anglicans ont toujours exprimé leurs doctrines dans les paroles de nos liturgies et de nos cultes. Nous récitons régulièrement les Credo et nous nous attendons à ce que le langage de nos livres de prières reflète soigneusement ce que nous croyons. L'étude de nos livres de prières révèle la forme qu'ont prise nos doctrines.

Exercices

1^{er} exercice : Cherchez dans l'un des livres de prières (*Book of Common Prayer or Book of Alternative Services*) **et lire** :

- a. Introduction et confession dans le BAS, p.191.
- b. Exhortation et confession dans le BCP, p. 4ff
- c. Ou la liturgie du baptême du BCP ou du BAS

Quelles doctrines ou «charpente» contiennent ces textes?
Comment la liturgie nous enseigne-t-elle la doctrine?

2^{ème} exercice

Un agriculteur compare la différence entre doctrine fondamentale et *adiaphora* de la manière suivante : *Un tracteur comporte des pièces essentielles : il faut un moteur, une transmission, des roues. Mais un habitacle climatisé est une option. Les rétroviseurs peuvent être utiles, mais ils ne sont pas essentiels.*

Imaginez que les doctrines de l'Églises sont placées dans une série de cercles concentriques.

Les doctrines fondamentales : (celles qui portent sur la nature de Dieu, de Jésus et de l'Esprit Saint, sur l'activité rédemptrice de Dieu dans le monde) seraient le plus près du centre.

Les adiaphora : (les points sur lesquels nous pouvons ne pas être d'accord sans menacer notre unité) s'éloigneraient du centre.

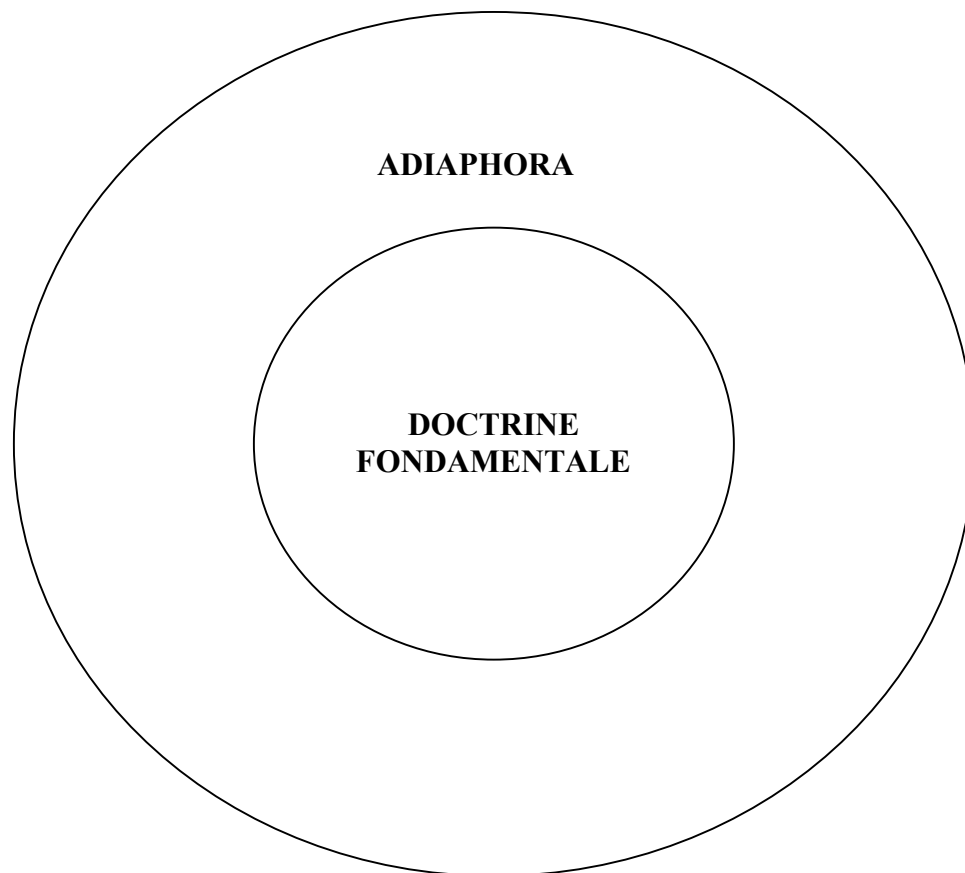
Individuellement : À partir de la liste de doctrines ci-dessous, placez-les dans les cercles en décidant de leur proximité du centre **selon vous**.

En groupes de deux ou trois : Échangez les diagrammes et notez les similarités ou les différences dans les choix.

Donner les raisons des choix.

QUELQUES-UNES DES DOCTRINES

Mariage	Dieu le créateur
Trinité	Bénédictions
Confession privée	Marie, son rôle dans l'Église
Baptême	Réconciliation
Ordination	Intercession des saints
Absolution	Eucharistie
Huile des malades	Bénédiction d'un mariage civil
Bénédiction des maisons\églises	Communion totale avec les Luthériens
Jésus né d'une vierge	Bénédiction de l'union de personnes du même sexe
Incarnation	Création
Confirmation	Pénitence
Salut, etc	



Élaboration de la Doctrine (Para. 13-16)

- A. Souvenez-vous des enseignements de l'Église dans votre jeunesse. Qu'est-ce qui a changé dans les enseignements et les pratiques de l'Église depuis cette époque?
- B. Comment ces changements se sont-ils effectués, et quels effets ont-ils eus sur vous, votre famille, votre paroisse ou votre communauté.
- C. Au paragraphe 16, on trouve deux questions concernant le choix d'un équilibre entre notre propre contexte et l'appartenance à la Communion tout entière :

Est-ce faire preuve de sens des responsabilités, au plans théologique et doctrinal, quand un membre de la Communion approuve un processus qu'il sait pouvoir détruire l'unité de la Communion?

Est-ce faire preuve de sens des responsabilités qu'accepter l'unité comme la valeur qui transcende toutes les autres, et par conséquent, quand un membre de la Communion refuse de prendre une décision quand celle-ci croit qu'il y a une urgence d'ordre évangélique à le faire

Discutez des tensions dans chaque question. Quels sujets ou doctrines sont, pour vous, plus importants que l'unité? Pourquoi?

B. LES ÉCRITURES

Interprétation des écritures (Paras 4-7)

Exercice

Discussion en petit groupes :

- i) Comment croyez-vous que notre culture influence notre lecture des Écritures?
- ii) *«Les Écritures contiennent tout ce qui est nécessaire au salut». Cela ne veut pas dire que tout ce qui est contenu dans les Écritures soit nécessaire au salut. (Para 5)*

Identifiez ce qui, d'après vous, est «nécessaire au salut»

Identifiez les passages des Écritures qui ne sont pas, d'après vous, nécessaires au salut.

Comment faites-vous votre choix?

S'ils ne sont pas nécessaires au salut, quel est leur objectif?

C. CULTURE

Les effets de la culture (Para. 17-19)

Individuellement : Souvenez-vous de la culture au sein de laquelle vous êtes allé pour la première fois à l'église – au Canada ou à l'étranger : langue utilisée, traditions. Rédigez une courte description (un paragraphe).

Trouvez quelqu'un d'autre ayant grandi dans une autre culture ou une autre région du Canada. Partagez vos descriptions. Quelles sont les similarités et les différences dans vos expériences?

Décrivez les pratiques courantes dans votre famille ou votre communauté concernant les noces et le mariage. De quelle façon ont-elles, d'après votre expérience, évolué dans la société?

De quelle façon, d'après votre expérience, ont-elles changé dans votre église?

D. LES DOCTRINES ET NOTRE VIE

Implications doctrinales :

Les doctrines ont des implications sur nos pensées, nos paroles et nos actions. Les questions et réflexions ci-dessous vous permettront d'explorer le lien entre les doctrines et votre vie quotidienne.

Si vous êtes nombreux, vous pouvez décider de vous répartir en petits groupes pour étudier différentes doctrines. Si vous êtes peu nombreux, choisissez 2 ou 3 des points suivants et étudiez-les ensemble.

I. Le salut (Paras 22-23)

Dieu nous donne le chemin de la vie. En dépit de nos échecs et nos actes délibérés, il nous offre le pardon par l'intermédiaire du Christ, et la réconciliation avec lui. Nous sommes invités à vivre une vie sanctifiée. Par le baptême, nous promettons de vivre de sorte à refléter l'image de Dieu en nous et à travers nous.

Comment le fait d'être sauvés et de porter la marque du Christ influence-t-il les actions qui impliquent notre corps?

II. Incarnation (Paras 24) et Anthropologie théologique (Para 26-29)

Nous sommes créés à l'image de Dieu. En devenant humain, Jésus nous montre la possibilité que nous avons de révéler Dieu à travers une vie humaine. Cette possibilité de permettre à notre vie d'être transformés de façon à révéler Dieu aux autres signifie que toute activité corporelle est importante et révèle en partie notre esprit.

Dans votre expérience personnelle, où voyez-vous des personnes chez qui la vie de Dieu est transparente et visible?

Où «l'image de Dieu» est-elle obscurcie par des actes ou des mots?

Comment les choix que nous faisons à propos de notre sexualité et de son expression sont-ils liés à l'incarnation?

III. L'Esprit Saint (Para. 25)

Discutez de la façon dont vous comprenez le péché. Avez-vous fait l'expérience d'un «pécheur» qui est un «moyen de grâce» pour vous?

L'Esprit Saint a-t-il agi par l'intermédiaire de quelqu'un très différent de vous pour vous ouvrir à Dieu?

L'Esprit Saint est l'avocat et le guide dans nos efforts pour vivre comme Jésus nous l'a enseigné – révélant notre péché et nous rappelant la bonté, l'amour et la grâce de Dieu.

Comment écoutons-nous l'Esprit – personnellement?
De façon communautaire?

Comment pouvons-nous savoir si la décision que nous prendrons à propos de la bénédiction ou du mariage de personnes du même sexe est un développement de la doctrine chrétienne dicté par l'Esprit Saint (Para 44).

IV. Relations humaines et sanctification (par 30-37)

Les humains sont créés mâles et femelles, et vivent en relation les uns avec les autres selon un certain nombre d'états : célibat, mariage, divorce, veuvage, cohabitation. C'est souvent la culture

qui dicte le statut social et l'acceptabilité des différentes relations, et cela peut différer selon la communauté.

La «complémentarité», c'est-à-dire être créés mâle et femelle l'un pour l'autre, est-elle essentielle dans les relations humaines intimes, pour vous? (Para. 31) Selon vous, notre Église reconnaît-elle et soutient-elle comme il convient les personnes qui vivent seules (célibataires, divorcés, séparés, veufs et veuves - hétérosexuels ou homosexuels) en les considérant comme une partie du corps du Christ? (Para. 37)

V. Le Mariage (Paras 38-41)

Lisez la préface du Canon XXI (Annexe A) Article 1 : *«Les objectifs du mariage sont la vie dans une entente mutuelle qui apporte soutien et réconfort aux époux, la procréation, si cela doit être et l'éducation des enfants, ainsi que l'établissement d'une relation dans laquelle la sexualité peut permettre l'accomplissement personnel au sein d'un amour fidèle.»*

Définition de l'union de deux personnes du même sexe, voir note intrapaginale p.6 *«Pour la Commission, l'expression : «union de deux personnes du même sexe» indique une relation stable, adulte, monogame, prévue pour durer toute une vie et qui implique des rapports sexuels.»*

Quels éléments des objectifs du mariage sont incompatibles avec une union de personnes du même sexe?

Quels éléments des objectifs du mariage sont compatibles avec l'union de personnes du même sexe?

Qu'est-ce qui distingue un mariage chrétien d'un mariage civil? (Note: Ce sont des représentants des autorités civiles qui marient un couple dans le but d'enregistrer ce

mariage sans référence à Dieu ou à des considérations spirituelles.)

Pourquoi un couple marié civilement chercherait-il à obtenir la bénédiction de l'Église ?

Discutez des similitudes et des différences entre un mariage célébré à l'Église et un mariage civil.

(Vous trouverez en annexe un exemple des promesses de mariage exigées pour une union civile. Comparez avec la célébration du mariage que l'on trouve dans le BAS p. 528 et dans le BCP p. 563)

D. RÉSUMÉ

Lire le résumé du rapport et les généralités des paragraphes 1 à 3.

1. Discutez du niveau d'importance, au plan doctrinal, que vous attribuez à la bénédiction de l'union de personnes du même sexe. Par ex. est-ce un sujet qui relève des Credo (Paras 9 10)? Où la placez-vous dans l'échelle des doctrines, entre «doctrines fondamentales» et adiaphora?»
2. Paragraphe 16 : Si les deux questions sont placées sur un continuum, selon vous, où l'Église anglicane du Canada devrait-elle se situer en 2007?
3. Quelles sont les implications du contexte culturel de la vie au Canada pour le ministère et pour la doctrine? (Par ex. à la lumière de la reconnaissance par le Gouvernement canadien du mariage de personnes de même sexe).
4. A.s.Para.12. *Il est généralement admis qu'il faut aboutir à une certitude en matière de doctrine*

*avant de pouvoir agir dans le domaine pastoral,
mais l'histoire nous montre que l'on peut aussi
trouver la lumière quand pensée et action sont
simultanées.*

À la lumière de tout ce qui précède, comment l'Église devrait-elle réagir aux problèmes d'ordre pastoral auxquels nous faisons face?

Y a-t-il des mesures à prendre en même temps que nous poursuivons notre travail de discernement?

Quelles pourraient être ces mesures, et quel serait le moyen approprié pour les amorcer et continuer tout en les évaluant?

Veillez envoyer vos réponses au
Chanoine Alyson Barnett-Cowan
c/o 80 Hayden Street
Toronto, ON M4Y 3G2
Ou :
abarnett-cowan@national.anglican.ca

ANNEXE

Promesses de mariage requises par le Gouvernement d'Ontario :

CÉRÉMONIE :

On n'exige aucune forme particulière de cérémonie. Cependant, il faut que, en présence de la personne qui célèbre le mariage et de tmoins, chaque personne déclare :

Je déclare solennellement que moi, AB, je ne connais aucun empêchement légal à mon mariage avec CD.

Ensuite, chacune des parties déclare à l'autre :

Je demande aux personnes qui sont ici présentes d'être témoins que moi, AB, je prends CD comme légitime épouse (*ou* comme légitime époux) *ou* comme partenaire conjugal légitime *ou* comme légitime conjoint(e).

Après quoi la personne qui célèbre le mariage dit :

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la *Loi sur le mariage*, moi EF, je vous déclare mariés(ées), AB et CD.

NOTE DU TRADUCTEUR: pour les groupes qui ne résident pas en Ontario, il serait bon de se procurer la formule de mariage civil de votre Province